



Bruxelles, vendredi 13 avril 2020.

Chers parents,
Chers élèves,

Suite aux mesures annoncées par le Gouvernement, et dans un effort citoyen de contribution au ralentissement de la propagation du Covid-19, voici les dispositions prises par l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles pour son enseignement secondaire.

Celles-ci seront en application dès ce lundi 16 mars 2020 et ce, jusqu'au vendredi 3 avril inclus.

- Les cours sont suspendus.
- Les élèves du 1^{er} degré, du 2^{ème} degré et du 3^{ème} degré ne se présentent pas à l'école.

Cependant, pour les élèves du 1^{er} degré dont les parents travaillent et qui n'ont pas la possibilité d'organiser une garde autre que par les personnes âgées, l'école assurera un accueil de 7H45 à 17H (le mercredi et le vendredi jusqu'à 13h.)

Toutefois pour réussir ensemble à contenir et éradiquer ce virus, grâce au confinement, il est vivement conseillé, si cela vous est possible, que votre enfant s'abstienne de fréquenter le milieu scolaire .

Les repas scolaires étant supprimés, les enfants qui fréquenteront l'école durant cette période se muniront d'un pique-nique pour le midi.

D'autres informations sur le suivi pédagogique vous parviendront prochainement via l'école et ses modes de communication habituels (mail, site, réseaux sociaux, ...).

La Direction et le secrétariat de l'école restent accessibles pour toute information complémentaire.

En vous remerciant pour votre sens des responsabilités, je vous prie d'agréer, Chers parents, Chers élèves, mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur général,
CH. HUYGENS